



## L'implosion démographique en France et en Europe

d'après les études de Philippe Bourcier de Carbon<sup>1</sup>

### Vieillesse démographique, Chômage et progrès technique

L'implosion de la fécondité en France et en Europe qui sévit depuis plus de vingt ans constitue un phénomène cumulatif majeur qui va dominer pour longtemps le destin de nos sociétés.

Avec une dizaine d'années de retard sur l'Europe occidentale, c'est la fécondité de l'Europe méridionale qui s'effondre à son tour. Cet effondrement, plus tardif, sera plus rapide et plus profond.

Le dépérissement du modèle matrimonial traditionnel se conjugue à cette chute de la fécondité. Le mariage devient plus rare, plus tardif et plus précaire. Près de 30 % des mariages sont détruits par des divorces. Ce dépérissement de l'institution matrimoniale s'accompagne de la montée du concubinage, du quadruplement du nombre des naissances illégitimes (247.000 en 1992). Les couples illégitimes se caractérisent surtout par un retard, sinon un refus, des naissances et manifestent un comportement moins fécond que les couples légitimes au même âge.

Il manque chaque année à l'Union européenne plus de 1,2 million de naissances pour assurer le simple renouvellement des générations. Le déficit total cumulé depuis le milieu des années 70 dépasse 15 millions d'enfants ; il entaille implacablement la base de la pyramide de la population de l'Union.

Par ailleurs, les progrès de l'espérance de vie à la naissance se poursuivent en Europe depuis plus de vingt ans. En raison de ces progrès, la durée moyenne restant à vivre en France à l'âge de 60 ans approche vingt-trois ans (19,4 ans pour les hommes et 24,6 ans pour les femmes). Aussi l'abaissement à 60 ans de

---

1 - Philippe Bourcier de Carbon, (Institut National d'Etudes Démographiques), notamment « L'implosion démographique contemporaine » (La Jaune et la Rouge, juin-juillet 1995), « Vieillesse démographique, chômage et progrès technique en France » (La Jaune et la Rouge, août septembre 1995). « Le vieillissement de la démocratie : l'irrésistible essor du pouvoir gris » (Administration n° 167 - juin 95).

l'âge de la retraite, conjugué avec le recul de la mort, a pour conséquence d'accroître de 40 %, c'est-à-dire de plus 6 ans, la durée moyenne des retraites depuis 1970.

Le XX<sup>e</sup> siècle se termine en Europe par l'émergence d'une nouvelle société où cohabitent, pour la première fois dans l'histoire des hommes, trois, quatre, voire bientôt cinq générations. Mais l'implosion de la fécondité étrangle les assises des pyramides des âges. Aussi, le XXI<sup>e</sup> siècle s'annonce comme celui de l'inversion des pyramides des populations européennes.

### **Le mécanisme fondamental de l'implosion démographique : « l'effet de levier » du vieillissement des populations sur la fécondité.**

Le volume des richesses produites chaque année en France a quintuplé depuis 1950<sup>2</sup>, multipliant pareillement le pouvoir d'achat moyen des Français.

Pourquoi, dès lors, les femmes en âge d'être mère des années 70, 80 et 90, matériellement deux ou trois fois plus riches en moyenne que leurs mères au même âge, ont - elles refusé ou refusent-elles de plus en plus le mariage et la maternité que leurs mères acceptaient volontiers vingt-cinq ou trente ans plus tôt, dans des conditions matérielles pourtant plus difficiles ?

Les explications sociologiques que l'on invoque pour tenter d'apporter une réponse à cette question et pour rendre compte de l'émergence de ces nouveaux comportements (travail des femmes, indépendance, modernité, nouvelles valeurs, etc.) sont sans doute pertinentes, mais restent parcellaires. Toutes ces réponses se situent en réalité à la superficie d'un mécanisme démographique et social beaucoup plus lourd et beaucoup plus profond.

### **Le revenu relatif**

Il convient tout d'abord d'observer que dans les pays qui ont dépassé le seuil de pauvreté absolue (c'est-à-dire le simple niveau de survie biologique), les comportements sociodémographiques tels la fondation ou l'agrandissement des familles, sont sensibles non pas aux revenus absolus, mais aux revenus relatifs, qui seuls, conditionnent les modes de vie sociale et garantissent le rang social.

Que doit-on entendre par la notion de revenu relatif ? Cette notion fut introduite pour la première fois par Richard Cantillon<sup>3</sup>. Il y affirmait que les comportements démographiques de chaque classe sociale répondent d'abord au souci de préserver leurs revenus relatifs, c'est-à-dire comparés aux revenus des autres classes.

C'est bien, en somme, la crainte d'un déclassement économique ou social qui constitue, bien plus que l'ambition de s'élever socialement ou économiquement,

---

2 : Le PIB français était de 7.376 Mds. de frs. en 1994. En francs constants 1994, le PIB de 1950 s'élevait à 1.353 Mds. Il a donc été multiplié par un facteur de 5,4 en 44 ans.

Dans le même temps, la population du pays est passée de 41,6 millions d'habitants en 1950 à 57,8 millions en 1994, soit une progression de 139 % en 44 ans. Le PIB par habitant est donc passé de 32.524 F en 1950 à 127.612 F en 1994. Il a donc été multiplié par un facteur 3,9 en 44 ans.

3 : Richard Cantillon ( 1697-1734) père de la « démo-économie ». Il en énonça les principes dans le chapitre XV «La multiplication et le décroissement des peuples » de son ouvrage posthume « Essai sur la nature du commerce en général ».

le véritable motif de l'ajournement des mariages et des naissances, et le principal obstacle à l'accroissement de la population.

« J'ai supposé que le plus grand nombre des hommes ne demande pas mieux qu'à se marier, si on les met en état d'entretenir leurs familles de la même manière qu'ils se contentent de vivre eux-mêmes : c'est-à-dire que si un homme se contente du produit d'un arpent et demi de terre, il se mariera, pourvu qu'il soit sûr d'avoir de quoi entretenir sa famille à peu près de la même façon....

(...) la plupart des hommes se mettraient volontiers en ménage s'ils pouvaient compter sur un entretien de leur famille tel qu'ils le voudraient : ils croiraient faire tort à leurs enfants, s'ils en élevaient pour les voir tomber dans une classe inférieure à la leur... (...). Tous les bas ordres des habitants ne demandent qu'à vivre et à élever des enfants qui puissent au moins vivre comme eux. »

**Richard Cantillon**

C'est donc dans la dégradation des revenus des familles relativement aux revenus des autres personnes dans la société, aux revenus des personnes qui n'ont pas de charges de mineurs en particulier, qu'il faut d'abord chercher le ressort de la chute de la fécondité depuis vingt-cinq ans dans nos sociétés, et c'est dans cette perspective qu'il faut examiner les possibilités d'un redressement éventuel.

### **La distorsion de la protection sociale**

Depuis près de trente ans, une distorsion du système social s'est développée au détriment des familles, et surtout de la seule part de la population dépourvue dans notre système démocratique de tout poids politique : les enfants.

Le tableau ci-après (page 3) donne une idée du bouleversement des structures de la protection sociale depuis 1959 et résume le déclin inexorable de la branche « Famille-Maternité » sous l'explosion des besoins de plus en plus politiquement prioritaires des branches « Vieillesse-Survie », « Santé et Emploi ».

Ces chiffres ne mesurent cependant pas toute l'ampleur du déclin des Allocations familiales, puisque celles-ci constituaient près des trois quarts (3/4) de l'enveloppe « Famille-Maternité » en 1959 alors qu'elles n'en constituent plus qu'un tiers (1/3) à peine en 1990.

Dans le même temps, les prestations par tête allouées aux chômeurs, aux personnes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges, et au système de santé ont toutes été multipliées entre 1959 et 1986 par un facteur de l'ordre de 2,2 à 2,5 par rapport au salaire net moyen.

Ce mouvement traduit le poids politique de ces catégories sur le partage des ressources de la protection sociale, dont le financement repose d'abord sur l'effort des salariés, c'est-à-dire surtout sur les familles.

Mais la distorsion du système de la protection sociale au bénéfice des personnes des troisième et quatrième âges, aux besoins de plus en plus prioritaires, s'effectue au détriment systématique des familles.

## Des conséquences du vieillissement démographique

Prestations sociales 1959-1990 en volume selon le « risque »  
(Mds. de frs 1991)

Années	Santé	Vieillesse Survie	Famille Maternité	Emploi	Prestations sociales	PIB
1959	65,6	107,6	71,1	2,6	247,7	1986,8
%	26,5	43,5	28,7	1,0	100	
1990	434,5	783,9	204,5	113,3	1550,0	6692,0
%	28,0	50,6	13,2	7,3	100	
Taux annuel 1959-90	6,3	6,6	3,5	13,0	6,1	4,0
Coefficient 1990/59	6,6	7,3	2,9	43,5	6,3	3,4

### Le gonflement des dépenses sociales des personnes âgées

L'ensemble des richesses produites chaque année a été multiplié » par 3,3 en termes réels entre 1959 et 1970 (+ 3,9 % l'an de croissance du PIB en moyenne). Dans le même temps, le volume des dépenses de protection sociale aura été multiplié par 6,1 en francs constants (+6,0 % l'an en moyenne).

Ainsi la part du budget social dans le PIB a doublé depuis 1959 (12,5 % du PIB à l'époque) pour représenter à présent plus de 25 % des ressources annuelles.

En 1959, plus de 70 % du budget social étaient consacrés aux prestations « Vieillesse-Survie » et « Santé ».

En 1990, près de 80 % de ce budget - qui a plus que sextuplé depuis 1959 - est absorbé par ces deux postes, dont 51 % pour la seule rubrique « Vieillesse Survie » qui a été multipliée par 7,1 % depuis 1959.

Les soins nécessités par les personnes âgées pèsent en effet de plus en plus sur les dépenses de « Santé » qui ont été multipliées par 6,4 entre 1959 et 1990 en francs constants, et représentent désormais près de 30 % du budget social.

La montée du chômage depuis 1959, qui explose entre 1974 et 1985, a contribué à la croissance accélérée du budget social. Les prestations « Emploi » qui ne représentaient que 2 % des prestations sociales en 1974 (pour 1 % en 1959) en constituent 7,3 % en 1990. Notons que la croissance du budget « Emploi » s'effectue largement aux dépens des prestations « Maternité Familles » qui chutent régulièrement dans le budget social : de 28,7 % des prestations en 1959, à 17,8 % en 1974 et 13,3 % en 1990.

Ainsi la masse des prestations « Emploi » reçues par les 2,5 millions de chômeurs de 1985 approchait à cette époque la moitié du volume des prestations accordées aux familles et aux enfants. Ils approchaient les 2/3 en 1992.

### L'explosion du chômage 1974-1985

Au sens du BIT, le nombre de chômeurs n'excédait pas 300.000 en 1959. En 1973, il n'atteignait pas les 670.000 personnes. De 1974 à 1985, ce nombre augmenta de près de 2.000.000 d'unités, multipliant le volume total du chômage par 3,8 depuis 1973. Le taux de chômage de 1,5 % de la population active en 1959, puis 3 % en 1973, atteint 11 % en 1985, niveau autour duquel il fluctue depuis lors.

Pourtant, malgré des prestations « emploi » qui quintuplent entre 1959 et 1985, alors que le niveau de vie des salariés double sur la même période, le budget des

prestations « emploi » passe de 1 % en 1959 à 2 % en 1974 pour s'élever à 7 % après 1986.

Ce n'est que depuis 1974 que la croissance rapide du budget des prestations « emploi » exerce un effet sur la croissance de l'ensemble du budget social de la Nation qui reste commandée massivement par la croissance des prestations « Vieillesse-Survie ».

### **Croissance du budget social dans le PIB et chômage**

Depuis les années 1960 jusqu'à 1990, les analyses de corrélation entre les courbes de croissance de l'ensemble des prestations sociales, des prestations Vieillesse-Survie/PIB et du taux de chômage en fin d'année laissent à penser que le gonflement de la part des budgets sociaux dans le PIB, entraîné d'abord et principalement par la croissance des besoins des personnes âgées inactives, c'est-à-dire par le vieillissement de la population, et secondairement depuis quelques années par celle des secours aux chômeurs, pourrait constituer un facteur notable de chômage en France.

Il est de fait que les charges sociales, et plus généralement la satisfaction des besoins des personnes inactives dans la société, sont financées par un prélèvement sur l'ensemble des richesses produites chaque année dans le pays. Ce financement ne peut être prélevé que sur la masse des salaires et des profits. Dans la mesure où ces prélèvements pèsent sur les profits, ils tendent à renchérir le capital et à décourager le progrès technique, ce qui peut compromettre la compétitivité des entreprises sur les marchés mondiaux, et par suite mettre les emplois en péril. En outre, ces charges obérant les marges d'autofinancement des entreprises réduisent leur capacité d'investir, et par suite tendent à réduire les offres d'emploi futures.

### **Prélèvements, chômage et vieillissement**

Tout prélèvement sur les salaires élargit l'écart entre le coût réel de la main-d'oeuvre et le revenu réellement perçu par l'employé. Si ce prélèvement s'accroît plus rapidement que la masse salariale, l'écart ne cesse de s'élargir au détriment du salaire net moyen, au point d'en ralentir voire d'en stopper la croissance réelle.

Apparaît dès lors une érosion continue du revenu relatif moyen des salariés, dégradant peu à peu leur position dans la pyramide sociale, et les conduisant à réduire leur fécondité (cf. Loi de pesanteur démographique).

En outre, le vieillissement de la main-d'oeuvre elle-même tend à accroître le rapport du coût du travail à sa productivité en augmentant en particulier ses coûts de mobilité, d'adaptabilité et de recyclage, fragilisant les entreprises face à la concurrence mondiale. Du reste, le coût du travail est un puissant facteur de « délocalisation » des entreprises dans un environnement de « dérégulation » et de « libre-échange mondial ».

Le coût réel de la main-d'oeuvre, en France, grevé des charges du troisième âge et du chômage, est devenu dissuasif pour l'embauche.

### **Chômage et dénatalité**

Tout accroissement du chômage déprime la natalité et accentue le vieillissement du pays, accroissant à terme la part du budget social dans le PIB.

Mais réciproquement, sur le long terme, comme l'ont montré les travaux de S. Kuznets sur l'influence des fluctuations démographiques sur la croissance économique des USA, ainsi que la notion « d'investissements démographiques » dégagée par Alfred Sauvy, la dénatalité déprime massivement le secteur du bâtiment et les investissements lourds en équipements d'infrastructure, et par suite constitue un puissant facteur de chômage qui alourdit encore le poids des budgets sociaux dans l'économie.

De fait, les effets dépresseurs d'une croissance des dépenses sociales plus rapide que celle du salaire net et beaucoup plus rapide que le PIB, risquent d'accroître chômage et dénatalité dans la société.

## **Conclusion**

Ces considérations soulignent les caractères auto-entretenus et cumulatifs des phénomènes induits par la dérive du vieillissement démographique. En inversant au profit du troisième âge inactif les systèmes de protection sociale, et en gonflant la place des budgets sociaux dans l'économie et les prélèvements sur les revenus des adultes actifs, celui-ci est à la fois facteur de dénatalité, donc de crise démographique, et de chômage, donc de crise économique.

Bien d'autres phénomènes cumulatifs pervers sont induits par le vieillissement de la population, tous de nature à fragiliser le tissu social, économique et financier de la société : ainsi le développement extraordinaire de la capitalisation boursière qui s'en est suivie (cf. Allais) peut-il apparaître comme le sous-produit du gonflement sans précédent des fonds de retraite des riches démocraties vieillissantes. C'est ce même phénomène de vieillissement démographique que l'on pourrait encore trouver à la base de l'envolée de la rente immobilière urbaine des années 80, qui a divergé de plus en plus nettement des salaires nets, jusqu'à la crise immobilière des années 90.

Plus la fécondité baisse, plus s'accroît la proportion des personnes des troisième et quatrième âges dans la société ; plus s'accroît aussi peu à peu leur poids politique qui devient déterminant, et plus s'alourdit la charge de leurs besoins qui deviennent prioritaires dans le système social financé d'abord par les familles au détriment des enfants déjà nés et éventuellement à naître.

Selon l'INSEE, dès 1983, en prenant pour base 100 les revenus nets d'un couple sans enfant, pour maintenir le même niveau de vie, une famille devra disposer d'un revenu net (revenus primaires - prélèvements fiscaux et cotisations sociales + prestations familiales) de 119 si elle a un enfant, de 139 si elle a 2 enfants, et de 156 si elle a 3 enfants.

En 1989, l'INSEE estimait à 4100 F par mois le coût moyen mensuel d'un enfant sur un budget annuel de 164.000 F. Le coût moyen de deux enfants revenait à 7.800 F. et celui de trois enfants à 11.000 Frs. environ.

## **La croissance du niveau de vie des aînés**

Le niveau de vie et de consommation réel des « aînés » ou inactifs ayant dépassé les âges de reproduction, est composé de 3 flux avec :

- les revenus des capitaux mobiliers et immobiliers, largement concentrés dans les mains des personnes âgées de plus de 50 ans,
- les pensions, retraites et transferts provenant du système de protection sociale, et des assurances-vie,

- les consommations médicales et hospitalières garanties par le système de protection sociale.

Par ailleurs, le revenu du capital d'un ménage moyen double entre 40 et 50 ans, et double encore entre 50 et 75 ans, c'est-à-dire au-delà de l'âge de reproduction et des charges d'enfants. Il s'agit là sans doute des effets de l'accumulation personnelle, mais aussi de l'augmentation régulière de l'âge à l'héritage qui approche désormais l'âge de la retraite. L'héritage a désormais cessé de venir en aide aux familles chargées d'enfants.

### **Un effet d'éviction**

Le rapport du CERC de 1986 soulignait que « *l'inégalité des revenus disponibles par personne entre ménages d'actifs et d'inactifs s'est inversée depuis 1962. En 1984, c'est chez le ménage d'inactifs que le revenu moyen par personne est le plus élevé* ».

Ce constat fut amplifié par l'Insee qui précisait dans sa revue « Economie et Statistique » : « *Le niveau de vie moyen d'une personne âgée inactive isolée est aujourd'hui en France équivalent à celui d'un couple de deux personnes actives chargées de deux enfants* ».

Le même écho se faisait entendre en 1991 dans « Le livre Blanc sur les retraites » du Premier Ministre d'alors qui avouait que « *le niveau de vie d'un foyer de retraités âgés de plus de 60 ans est aujourd'hui en moyenne sensiblement plus élevé que celui des personnes seules avec enfant, plus élevé que celui des couples composés d'un actif et d'une inactive ayant un enfant ou plus, et pratiquement équivalent à celui des couples composés de deux actifs et ayant deux enfants* » (pp. 66.67).

### **De l'explosion à l'implosion \***

- Dans les sociétés traditionnelles cohabitent deux générations, les parents et leurs enfants. La mortalité est telle qu'il y a peu de personnes âgées.
- Dans les sociétés modernes, au contraire, il y a cohabitation de trois générations ou plus, du fait de l'allongement de la vie.

La majorité des revenus des capitaux, des rentes sous leurs diverses formes et des retraites par répartition, s'il en existe, sont versées aux personnes âgées inactives.

Les générations fécondes, devant satisfaire les droits accumulés croissants des générations inactives, sont alors contraintes de réduire progressivement leur descendance pour éviter de voir baisser leur niveau de vie relatif et de déroger à leur statut social.

Le vieillissement provoque donc une réduction de la fécondité, réduction qui entraîne un nouvel accroissement du vieillissement.

-----  
\* : Résumé du scénario de la « Théorie socio-économique de l'implosion démographique » de P. Bourcier de Carbon (V. Dufermont, La Jaune et la Rouge, Juin juillet 1995)

C'est en fait avouer que désormais, en France, le niveau de vie des inactifs retraités est, en moyenne, supérieur au niveau de vie moyen des familles, en particulier des familles de trois enfants, même si les deux parents travaillent ; familles qui seules garantissent le remplacement des générations.

Ainsi, la croissance des revenus relatifs des inactifs du troisième et quatrième âge par rapport aux familles tend à exercer un effet d'éviction économique et sociale sur ces dernières en déprimant leurs revenus relatifs.

En résumé, si l'on admet que le vieillissement démographique procède dans nos pays d'un double mouvement démographique, d'une chute de la fécondité relayée par une croissance sans précédent des espérances de vie au-delà de 60 ans ; on s'obstine à ignorer que le vieillissement démographique en élargissant régulièrement la place du troisième âge au sein du corps social réoriente inexorablement l'ensemble de la société et de ses activités.

### **Un effet de levier**

Les besoins de cette catégorie de population du troisième âge deviennent prioritaires et déterminent les choix politiques. Les personnes âgées de plus de 60 ans constituent déjà près de 28 % du corps électoral.

Ce double phénomène de chute de la fécondité conjuguée à une croissance sans précédent des espérances de vie au-delà de 60 ans :

- distord irrésistiblement les budgets sociaux aux bénéfices des personnes du troisième et quatrième âge ;
- pèse, en exerçant une sorte d'« **effet de levier** », d'un poids sans cesse croissant sur la fécondité du pays par les prélèvements de tous ordres, financiers et sociaux, auxquels il soumet les adultes en âge de procréer et en charge de famille.

Sous l'effet des besoins des personnes âgées, depuis 1974, le volume du budget social de la nation s'est accru presque trois fois plus vite (5,2 % en moyenne) que le volume de la production nationale (1,9 % en moyenne). Il représente désormais le tiers des ressources annuelles dégagées par le travail des adultes actifs.

Pourtant, si le troisième âge est l'âge du pouvoir, il est aussi l'âge des inégalités. C'est même l'âge où toutes les inégalités ont fini par se cumuler : inégalités de santé et d'espérance de vie, de patrimoine et d'accumulation financière, etc. Aussi est-ce l'âge où les situations d'opulence sont, bien plus souvent qu'aux autres, camouflées médiatiquement par tant d'exemples bien réels de détresses les plus poignantes. On sait par exemple que les ressources des agriculteurs âgés isolés sont aujourd'hui parmi les plus faibles en France.

Ceci posé, on peut démontrer que « l'effet de levier » exercé sur la fécondité du pays par ces prélèvements sur les adultes actifs au profit du troisième âge inactif tend (à niveau de vie moyen des actifs constants et à niveau d'épargne donné) à être proportionnel *au rapport du volume de la consommation du troisième âge inactif à celui de la consommation des enfants et des jeunes inactifs*.

### **Résumé du mécanisme de « l'effet de levier »**

La part de la population qui met directement en œuvre l'appareil économique (les actifs) conserve pour son activité même un contrôle sur les richesses qu'elle produit. Elle conserve une priorité d'exigence sur les biens et services qu'elle produit. C'est l'exigence du niveau de vie des actifs.



Le **surplus** qui échappe à sa propre consommation, et qui n'est pas affecté aux besoins d'investissements (entretien, progrès technique...) sera affecté à la consommation du reste de la population, c'est à dire aux inactifs âgés et aux jeunes inactifs, des enfants présents **et à naître**.

Tant que les effectifs inactifs âgés ne constituent qu'une part modeste de l'ensemble de la population, les prélèvements qu'ils opèrent sur le surplus, grâce à l'exercice des contrôles des raretés sociales qu'ils ont conservés, concentrés et accrus, ne sauraient affecter que très marginalement la masse de ce surplus. Sur celui-ci, du reste, les actifs qui sont aussi les parents des enfants nés et à naître, sont en mesure d'exercer largement leur arbitrage pour préserver les droits de ces derniers face aux pouvoirs exercés par les inactifs âgés.

### **L'effet de levier ou la Loi newtonienne de pesanteur démographique**

Mais le poids croissant du troisième âge inactif, continuant par la nature des choses à exercer les contrôles acquis sur les raretés sociales (actifs mobiliers et immobiliers, par exemple), dépouille peu à peu les parents, qui sont aussi les générations actives, de leur pouvoir d'arbitrage sur le Surplus, ce pouvoir se déplaçant à la longue irrésistiblement au profit des personnes inactives du troisième âge, d'abord au détriment des enfants à naître, et même au détriment des enfants déjà nés.

#### **Le Catoblépas ou L'effet de levier du vieillissement de la population sur la fécondité**

Mécanisme situé au coeur du processus démo-économique de l'implosion démographique post-transitionnelle, ou processus du « Catoblépas ».

Selon Hérodote, la mythologie grecque aurait emprunté le thème du « Catoblépas » (terme signifiant selon la mythologie grecque : « celui qui tourne son regard vers le bas ») à une antique croyance égyptienne selon laquelle : « Au pays de Kush, là où disparaît le soleil, la fontaine Nigris, source du Nil sacré, était gardée par un être fabuleux et maléfique. Ce monstre aux bras débiles et engourdis, ne pouvait porter sa tête énorme, qui penchée vers le sol dévorait ses propres pieds. Et quiconque rencontrait son regard était aussitôt frappé d'une mort inéluctable. Cet étrange gardien des sources de la vie, les anciens l'appelaient : « Catoblépas ».

Ce processus cumulatif exerce une pression croissante sur les comportements reproductifs des adultes qui, cherchant à préserver leurs niveaux de vie sociaux (leurs places dans la société), sont peu à peu contraints de limiter leur fécondité, accélérant ainsi la baisse de la fécondité, donc le vieillissement de la société, et accroissant le poids des personnes âgées et de leurs contrôles sur les raretés sociales.

Ce processus historique peut se résumer par l'énoncé de la « **Loi newtonienne de pesanteur démographique** » :

**« L'élasticité du taux brut de reproduction (R) de la population par rapport au niveau de vie RELATIF (r) des inactifs âgés (en proportion du niveau de vie (N) des adultes actifs) s'accroît sur le long terme comme l'inverse du carré du taux brut de reproduction de la population ( $1/R^2$ ).**

Cette loi exprime l'effet de levier que le poids des prélèvements de tous ordres, en nature ou en espèces, financiers ou sociaux au bénéfice des personnes inactives ayant dépassé les âges de reproduction tend à exercer peu à peu sur les comportements féconds des adultes.

Les **sociétés humaines traditionnelles** sont, statistiquement parlant, des sociétés à deux générations : les adultes et les enfants. Les contrôles des raretés sociales y sont détenus par les personnes en âges de fécondité. Le poids des personnes âgées y est insuffisant pour affecter notablement le régime démographique, la part que leurs effectifs représentent dans l'ensemble de la population demeurant très faible. Par suite, dans ces sociétés, l'enfant est considéré comme un investissement pour la collectivité.

Les **sociétés modernes** sont en revanche des sociétés où cohabitent trois, et aujourd'hui quatre générations. Ces personnes âgées qui ont dépassé les âges de reproduction, et qui par la nature des choses ont conservé les contrôles des raretés sociales, exercent un poids de plus en plus déterminant sur les priorités de l'ensemble de la société.

C'est pourquoi dans ces sociétés modernes en cours de vieillissement accéléré, d'investissement collectif, l'enfant est désormais réduit à une simple consommation privée, dont les charges sont de plus en plus exclusivement rejetées sur les parents, et dont les futurs bénéficiaires sont socialisés au profit des troisième et quatrième âges, phénomène qui induit nécessairement la chute de la fécondité.

En outre, de spontané, familial, visible et personnel, le mécanisme social traditionnel de concertation entre adultes et inactifs âgés qui permet l'affectation du « Surplus » entre les inactifs âgés et les enfants déjà nés et à naître, aura fini insensiblement par se transmuter en un mécanisme légalisé, collectif, public, invisible et anonyme de compétition entre groupes sociaux et classes d'âge, dont les intérêts ont cessé d'être solidaires.

### **Le rôle historique des générations (1905-1920) depuis le dernier conflit mondial**

1 - Historiquement, le premier mode par lequel le troisième âge a accru d'une manière invisible son prélèvement sur le « Surplus » dégagé par les actifs en âges de fécondité, réside dans les mécanismes financiers modernes mis en place et développés en Europe au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et singulièrement au tournant du siècle. En effet, les mécanismes de la création monétaire privée, par le jeu du crédit et du taux d'intérêt (surtout au XX<sup>e</sup> siècle, du taux d'intérêt réel) ont offert une prime aux détenteurs de capitaux et d'actifs - le plus souvent d'un certain âge - vis-à-vis des salariés, paysans, ouvriers et artisans, qui constituaient l'essentiel des personnes cherchant à s'établir pour former ou accroître leur famille.

2 - Le second mode par lequel le troisième âge a accéléré son prélèvement sur le surplus réside dans l'institution et la généralisation du « welfare » et des mécanismes de protection sociale dans toutes les sociétés modernes au lendemain du second conflit mondial.

Ces mécanismes ont d'abord soutenu et accentué le phénomène dit du « Baby-boom » des années 50 et 60, avant leur **inversion universelle**, dès la fin des années 60, au profit du troisième âge, et au détriment des familles et des enfants.

Le « welfare » fut d'abord institué partout au bénéfice des jeunes adultes au lendemain du second conflit mondial.

Les mouvements des salaires (échelle mobile) et des prix, les dispositions législatives en leur faveur, en particulier les lois sur les logements (blocage des loyers par la loi de 1948 en France), les conditions d'accès au crédit (taux d'intérêt réels négatifs, en dépit de l'inflation) ont offert à l'issue de ce conflit aux actifs salariés une préhension nouvelle sur les biens réels, et sur les contrôles des raretés sociales.

La société ne s'indignait alors nullement du dénuement de nombreux retraités, dont beaucoup avaient été ruinés par l'inflation des années de guerre et d'après-guerre.

Cette préhension retrouvée par les salariés de ces générations sur les biens réels, en raccourcissant le « levier » que la « loi de pesanteur démographique » exerçait sur eux, a permis aux adultes depuis 1945 et jusque dans les années 50 et 60 de manifester une forte et précoce nuptialité et une fécondité beaucoup plus forte et plus précoce que leurs aînés, sans mettre en péril leur niveau de vie N et d'autant plus que les institutions du « welfare » qu'ils avaient mis en place fonctionnaient alors à leur profit.

Ainsi s'est opérée au cours de ces années dans toutes les sociétés développées une gigantesque redistribution des richesses au profit de ces générations et au détriment de leurs aînés.

Or, c'est justement depuis la seconde moitié des années 70, époque à laquelle ces générations qui ont, dans toutes les sociétés développées, conservé, et parfois accru et concentré encore, leurs contrôles des raretés sociales, ont commencé à pouvoir faire valoir leurs droits à la retraite (lesquels n'ont cessé d'être revalorisés, inversant partout à leur profit les mécanismes de protection sociale: pensions, retraités, santé), que les taux d'intérêt réels se sont partout retournés et sont devenus désormais usuraires, au détriment des adultes d'aujourd'hui et d'abord de leurs enfants.

A présent un jeune couple qui cherche à fonder une famille doit d'abord pour se loger consacrer une part très importante de son salaire (à condition qu'il ait eu le bonheur d'échapper au chômage) pour payer un loyer libre élevé, le plus fréquemment à une personne du troisième âge qui a acquis ce bien immobilier une génération plus tôt grâce au mouvement du taux d'intérêt réel mentionné plus haut.

Si les couples cherchent à accéder à la propriété, les conditions usuraires de leurs endettements leur interdisent aujourd'hui de constituer une famille de plusieurs enfants sans compromettre d'une manière insupportable leur niveau de vie social N. La croissance spectaculaire des niveaux d'endettement des familles est aujourd'hui une manifestation très claire de ce phénomène.

A l'inverse de ce qui se passait au cours des « trente glorieuses », les gains de productivité ne sont plus attachés aux salaires au détriment de la rémunération des capitaux, mais ils sont au contraire désormais confisqués par cette dernière (taux d'intérêt réels très élevés, rente mobilière des bourses et des capitaux « de rapport »), le salaire net moyen stagnant à présent, voire même régressant.

## Chronique d'une implosion annoncée

Si les comportements actuels de sous-fécondité devaient se confirmer (hypothèse de 1,8 enfant par femme), voire se prolonger chez les générations futures (hypothèse 1,5), les effectifs des jeunes gens âgés de moins de 20 ans vont décliner sans cesse de manière accélérée dans la population du pays tout au long des projections. Conséquence inéluctable de la sous-fécondité, l'effondrement des effectifs des jeunes est spectaculaire puisqu'en 2020, ils ne seraient plus que 14,4 millions (-8,2 %) selon la variante 1,8 et 12,1 millions à peine (-22,9 %) selon la variante 1,5 pour chuter en 2050 à moins de 13,5 millions (-14,4 %) selon la variante 1,8 et même ne plus représenter que 9,5 millions de jeunes selon la variante 1,5 (-39,7 %) à cette date.

Dès 2020, selon la variante 1,8 enfant/ femme, il manquera 2,3 millions de jeunes de moins de 20 ans (15 % de l'effectif de 1990) et 4,4 millions de jeunes selon la variante 1,5 (28 % de l'effectif de 1990), par rapport à la variante de remplacement des générations 2,1. En 2050, par rapport à cette variante de remplacement, c'est 4 millions de jeunes qu'il manque (25 % de l'effectif de 1990) selon la variante 1,8 et plus de 7,4 millions (47 % de l'effectif de 1990) selon la variante 1,5.

C'est dire que le maintien ou le véritable effondrement des effectifs des jeunes gens en France dans les décennies qui viennent, dépend directement de ce qui sera fait, ou de ce qui ne sera pas fait, dès aujourd'hui, pour soutenir la fécondité du pays par des politiques qui incitent fortement les jeunes générations à pourvoir à leur remplacement. **Il s'agit là d'un problème de volonté politique.**

## L'inversion de la pyramide des âges

Sous l'effet des mouvements croisés de la vive croissance des effectifs des personnes des troisième et quatrième âges face au maintien possible, ou à l'effondrement probable des effectifs des jeunes dans le pays, la pyramide des âges de la population de la France engage rapidement son renversement au cours des décennies qui viennent : les proportions des jeunes âgés de moins de 20 ans ne cessent de décliner dans le pays passant d'environ 26 % de la population aujourd'hui à 24 %, 21 % ou 17 % en 2050 selon les variantes 2,1 - 1,8 ou 1,5 enfant/ femme, quand les proportions des personnes âgées de 60 ans et plus ne cessent de s'accroître, passant de 20 % aujourd'hui, à 30 %, 34 % ou 39 % selon ces variantes en 2050.

Le rapport qui sous-tend l'effet de levier exercé par les prélèvements des personnes inactives des troisième et quatrième âge sur la fécondité des adultes est aujourd'hui de l'ordre de 76 personnes âgées de soixante ans et plus pour 100 jeunes âgés de moins de 20 ans. Il sera supérieur à 100 (c'est-à-dire que les personnes âgées seront désormais en France plus nombreuses que les jeunes), dès avant 2020 dans le cas de la variante de remplacement 2,1 ou dès avant 2015 dans le cas de la variante de sous fécondité 1,8 et dès avant 2010 dans le cas de la variante de sous fécondité 1,5. En 2020, cet indice de remplacement se sera accru soit de 50 %, soit de 73 %, soit même de 105 % selon ces variantes respectives.

Même dans l'hypothèse d'une simple préservation du remplacement des générations, l'indice du vieillissement de la population de la France s'accroîtra de 50 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050.

Cependant, si on laissait les choses aller, sans tenter d'éviter que les jeunes générations et les générations futures n'adoptent un comportement de sous fécondité de 1,5 enfant par femme, cet indice doublerait d'ici 2020, et triplerait d'ici à 2040. C'est assez souligner la sensibilité du vieillissement de la population aux comportements féconds, et par conséquent le caractère vital d'une vraie priorité familiale dans la politique de la nation !

<b>Espérance de vie à la naissance</b>		
<b>Période</b>	<b>Sexe féminin</b>	<b>Sexe masculin</b>
1740-1749	25,7	23,8
1750-1759	28,7	27,1
1760-1769	29,0	26,4
1770-1779	29,6	28,2
1780-1789	28,1	27,5
1790-1799	32,1	-
1800-1809	34,9	-
1810-1819	37,5	-
1820-1829	39,3	38,3
1835-1837	40,7	39,2
1845-1846	41,9	40,7
1855-1857	40,1	37,7
1861-1865	40,6	39,1
1877-1881	43,6	40,8
1898-1903	48,7	45,3
1908-1913	52,4	48,5
1920-1923	55,9	52,2
1928-1933	59,0	54,3
1933-1938	61,6	55,9
1946-1949	67,4	61,9
1952-1956	70,9	64,7
1960-1964	74,3	67,2
1966-1970	75,2	67,7
1973-1977	77,0	69,1
1984-1986	79,5	71,3

Source : Population & Sociétés novembre 1988

L'enquête de l'INSEE sur les revenus et le patrimoine des ménages (10 novembre 1998) confirme que le fameux ascenseur social qui veut qu'une génération soit plus aisée que la précédente, est en panne depuis 1980 : les générations d'avant 1945 disposent d'un niveau de revenus et d'un patrimoine supérieurs à celui des générations précédentes, ce qui n'est pas vrai des générations nées après la Seconde Guerre mondiale. A l'inverse des années 70 où la croissance concernait toutes les tranches d'âge, on assiste à un changement depuis près de vingt ans : « Pour les plus âgés, le revenu poursuit sa progression, tandis qu'il cesse de croître pour les plus jeunes ». Les ménages de 25-35 ans ont, aujourd'hui le même revenu, par unité de consommation et en francs constants, que ceux qui avaient le même âge il y a dix ou vingt ans.

### Indice conjoncturel de fécondité - Enfants par femme

	<b>France</b>	<b>Angleterre</b>	<b>Italie</b>	<b>Allemagne RFA</b>	<b>Espagne</b>
1740-1790	5,2	5,2	-	-	-
1800-1850	4,2	5,2	-	-	-
1856-1860	3,46	4,82	-	-	-
1881-1885	3,38	4,55	5,06	5,29	-
1901-1905	2,79	3,40	4,43	4,77	-
1906-1910	2,60	3,14	4,47	4,34	-
1921-1925	2,42	2,40	3,90	2,62	3,96
1931-1935	2,16	1,79	3,06	1,84	3,50
1936-1940	2,07	1,80	3,00	2,24	2,77
1941-1945	2,11	2,00	2,56	1,90	2,72
1946-1950	2,98	2,40	2,77	2,05	2,68
1951-1955	2,72	2,19	2,30	2,10	2,54
1956-1960	2,70	2,51	2,32	2,33	2,76
1961-1965	2,84	2,85	2,50	2,50	2,90
1966-1970	2,60	2,58	2,43	2,33	2,92
1970	2,47	2,42	2,37	2,01	2,87
1975	1,93	1,79	2,19	1,45	2,81
1980	1,96	1,91	1,66	1,45	2,16
1985	1,81	1,79	1,41	1,28	1,63
1989	1,79	1,79	1,33	1,40	1,38
1990	1,78	1,83	1,27	1,45	1,33
1991	1,77	1,82	1,26	1,42	1,28
1992	1,73	1,79	1,25	1,40	1,23
1993	1,65	-	-	1,39	1,24
1994	1,65	-	-	-	-